

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2023

---

BAISSER LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE DES FRANÇAIS ET DES ENTREPRISES SUR LE  
TERRITOIRE - (N° 1613)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° CE2

présenté par  
M. Cinieri

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« rendue publique »,

les mots :

« est

publiée ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.